

AFYREN

Société anonyme à Conseil d'Administration au capital de 522.201,78 euros
Siège social : 9-11 rue Gutenberg – 63000 Clermont Ferrand
750 830 457 R.C.S. Clermont Ferrand

**EXTRAIT DU PROCES-VERBAL DES DECISIONS DU DIRECTEUR GENERAL
EN DATE DU 26 NOVEMBRE 2025**

.../...

CONSTATE au vu du certificat du dépositaire des fonds délivré par Uptevia en date de ce jour, que les 9.583.333 Actions Nouvelles de valeur nominale de 0,02 euro chacune, dont l'émission a été décidée par le Conseil d'administration du 24 novembre 2025 relative à la mise en œuvre de la délégation de compétence, avec suppression du droit de préférentiel de souscription au profit d'une catégorie de personnes répondant à des caractéristiques déterminée, consentie par l'Assemblée Générale Mixte du 17 juin 2025, ont été intégralement libérées en totalité, tant du nominal que de la prime d'émission,

CONSTATE, en conséquence, la réalisation définitive de l'augmentation du capital, représentant un montant nominal de 191.666,66 euros par émission de 9.583.333 Actions Nouvelles de valeur nominale de 0,02 euro chacune, assortie d'une prime d'émission totale de 22.808.332,54 euros (soit une prime d'émission de 2,38 euros par Action Nouvelle) ;

CONSTATE que le capital social s'établit en conséquence à la somme de 713.868,44 euros, divisé en 35.693.422 actions de valeur nominale de 0,02 Euro chacune, entièrement souscrites et intégralement libérées ;

.../...

DECIDE en conséquence de modifier l'articles 6 des statuts ainsi qu'il suit :

ARTICLE 6 - CAPITAL SOCIAL

Cet article est désormais rédigé ainsi qu'il suit :

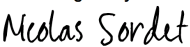
« Le capital social est fixé à la somme de sept cent treize mille huit cent soixante-huit euros et quarante-quatre centimes (713.868,44 €).

Il est divisé en trente-cinq millions six cent quatre-vingt-treize mille quatre cent vingt-deux (35.693.422) actions de 0,02 euro de valeur nominale chacune, toutes de même catégorie, intégralement souscrites et libérées. »

DONNE tous pouvoirs au porteur d'un exemplaire, d'un extrait ou d'une copie des présentes à l'effet d'accomplir toutes formalités légales et de droit ;

CONFERE tous pouvoirs au porteur d'un original, d'un extrait ou d'une copie certifiée des présentes à l'effet d'accomplir tous actes et formalités pour parvenir à la bonne fin de l'émission des Actions Nouvelles et notamment pour assurer la réalisation du placement et à la cotation des Actions Nouvelles sur Euronext Growth à Paris.

Extrait certifié conforme à l'original.

DocuSigned by:

B94476E0DB9C412...

Nicolas Sordet
Directeur Général